

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 140 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2852 - Prix : 1€

*Éditorial de
Nathalie Arthaud*

**Ce n'est pas à
Matignon que l'on
obtiendra satisfaction !
Jeudi, soyons encore
des millions en grève
et dans la rue !**

**Violences policières:
le vrai visage de l'État**
Page 5

**Dette publique : aux
capitalistes de payer**
Page 7

**Armement : au
bonheur des
marchands de mort**
Page 9

**Répression des
grévistes d'Albioma :
Justice-État complices
de la direction !**
Page 10

Tunisie

**Dans l'étau des
puissances
financières**
Pages 12



ÉDITORIAL

Ce n'est pas à Matignon que l'on obtiendra satisfaction ! Jeudi, soyons encore des millions en grève et dans la rue !

La Première ministre, Élisabeth Borne, a prévu de recevoir l'intersyndicale mercredi. Celle-ci sera au complet, puisque la CGT, par la voix de sa nouvelle secrétaire générale, Sophie Binet, a indiqué que son organisation honorera l'invitation. Pourtant, Borne l'a dit et redit : elle a acté le recul à 64 ans et refusera de négocier sur les retraites.

Mis à part se faire payer le thé et le café, que vont faire les chefs syndicaux à Matignon, à la veille d'une nouvelle journée d'action ? Bavarder de tout et de rien et ressortir avec une mesure symbolique censée faire avaler ce recul ? Ou feront-ils vraiment du retrait de la retraite à 64 ans un préalable à toute discussion ?

Laurent Berger de la CFDT, qui revendique à cor et à cri son rôle constructif et sa volonté de négocier est sans doute pressé d'en finir et de reprendre sa place d'interlocuteur privilégié du pouvoir. Mais cette pression existe pour toutes les confédérations. Y compris à la CGT, à FO et à Solidaires, où les cadres permanents passent, de fait, bien plus de temps à discuter avec les représentants patronaux ou gouvernementaux qu'à aider les travailleurs à s'organiser et à se battre dans les entreprises.

Il n'y a rien de bon à attendre de ce genre d'entrevue. Tout comme il ne faut pas attendre les bras croisés le verdict du Conseil constitutionnel. Cette institution, composée de serviteurs patentés de la bourgeoisie, peut, en théorie, censurer tout ou une partie de cette loi avec des arguments juridiques. Mais elle ne s'y résoudra qu'en sentant l'opposition et la pression du monde du travail.

Depuis deux mois et demi, c'est la mobilisation de millions de travailleuses et de travailleurs qui compte. Des millions de femmes et d'hommes, ouvriers, aides à domicile, agents de service, éboueurs, employés ont pris la parole pour dire « ça suffit ». C'est cette parole-là qui pèse sur le gouvernement, sur toute la vie politique, et pousse les chefs de l'intersyndicale au bras de fer avec le gouvernement.

La pénibilité, les problèmes de santé, les difficultés des horaires décalés, les salaires qui ne suivent pas les prix, le mépris envers les travailleurs ne sont plus des objets de discussion entre agents des cabinets ministériels et experts syndicaux. Ce sont des sources de colère et de revendications criées dans les rues du pays par les premiers concernés.

Personne ne connaît mieux que nous, travailleurs, les problèmes que nous rencontrons sur une ligne de production, sur un chantier, dans un service hospitalier ou administratif, où les moyens manquent pour faire le travail comme il faudrait. Personne ne sait mieux que le monde ouvrier ce que cela signifie de ne plus rien avoir sur son compte le 10 du mois et de devoir choisir entre remplir son caddy et se chauffer. Alors, il nous revient d'exprimer nos revendications.

Allons jusqu'au bout du combat que nous avons commencé. Macron ne veut pas céder ? Nous non plus, parce que nous n'avons aucune raison d'accepter une telle injustice.

En temps normal, nous sommes rivés à notre machine, à notre poste de travail ou à notre bureau. La dureté du travail et la pression des chefs nous empêchent souvent d'échanger avec nos camarades de travail et de nous connaître vraiment. Eh bien, profitons-en pour discuter et faire connaissance ! Profitons-en pour échapper, ne serait-ce qu'une journée, à l'exploitation et à la domination patronale. Nous avons la possibilité de nous libérer pour crier ce que nous avons sur le cœur, profitons-en.

Par la grève, les éboueurs ont rappelé que les ordures ne se ramassent pas toutes seules, les travailleurs des raffineries ont montré que les cuves des stations-services ne sont pas approvisionnées par le Saint-Esprit, les cheminots que les trains ne roulent pas sans aiguilleurs, contrôleurs, conducteurs ou agents de maintenance... Nombre de travailleurs ont repris conscience de leur rôle indispensable pour toute la société et de la force collective qu'ils représentent.

Car tout le monde l'a compris : si nous ressentons tous une pénibilité au travail, c'est que, oui, se faire exploiter est pénible pour tout le monde, quel que soit le métier, et que l'on travaille dans le public ou le privé !

Conscients de notre unité, conscients de notre force numérique et politique, continuons à nous mobiliser ! Ne laissons personne parler à notre place ! Macron est fatigué de ce bras de fer, montrons-lui que le monde du travail a de la réserve. Et que, si les travailleurs font preuve d'abnégation et de courage pour faire tourner toute la société, ils en ont aussi pour se battre et se faire respecter !

Nathalie Arthaud

Macron : des paroles contre les superprofits

Dans son interview télévisée du mercredi 22 mars, Macron a feint de dénoncer les grandes sociétés qui seraient cyniques en pratiquant les rachats d'actions.

En effet, celles qui font des bénéfices record rachètent une partie de leurs actions à coups de milliards d'euros pour enrichir encore plus leurs actionnaires.

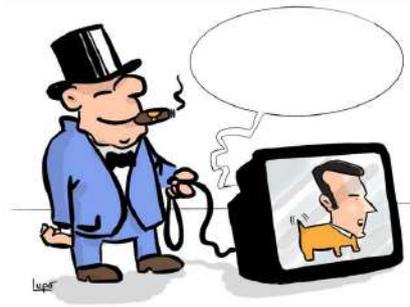
Macron a annoncé son intention d'instaurer une « contribution exceptionnelle » sur ces rachats d'actions, qui représentaient plus de 27 milliards d'euros en 2022. Pour 2023, des milliards d'euros produits par le travail des salariés vont à nouveau s'envoler en rachats d'actions : Total

Energies envisage d'en racheter pour 2 milliards, BNP Paribas pour 5 milliards, LVMH pour 1,5 milliard d'euros, entre autres annonces.

Macron veut faire croire qu'il fera un geste contre ces milliards d'euros dépensés en opérations purement financières, au moment même où il

prétend qu'il n'y a pas assez d'argent dans les caisses de retraite. Lorsque le ministre de l'Économie en a reparlé au Sénat, il ne s'agissait plus que de demander à quelques dizaines d'entreprises de distribuer davantage d'intéressement, de participation, de prime défiscalisée, en envisageant de doubler le montant de ces dispositifs. Le lendemain, l'information filtrait déjà dans le quotidien *Les Echos* que les doubler serait bien compliqué, et que les montants exigés des entreprises seraient finalement bien moindres.

Les capitalistes ne sont pas émus par ces discours, et continuent de profiter en paix.



Une attaque contre tous les travailleurs

Dans son discours du 23 mars, Macron ne s'est pas contenté de confirmer l'attaque en cours contre les retraites, il s'en est pris aux travailleurs réduits au RSA.

Dans un langage qui voulait faire peuple, il a évoqué la main sur le cœur « un sentiment d'injustice » ressenti par « ceux qui bossent », à qui « on demande des efforts » pour les opposer à « ceux qui ne travaillent jamais » mais « bénéficient » du RSA, et qu'il convient de « responsabiliser ». Le gouvernement voudrait opposer ceux qui ont un emploi à ceux qui en ont été exclus depuis longtemps, alors que, quand il s'agit de la réforme des retraites, il attaque les uns et les autres.

Sous couvert de faire la morale à ceux qui touchent le RSA, le gouvernement s'est engagé dans une réforme qui conditionne le versement de l'allocation à un travail hebdomadaire de 15 à 20 heures pour une collectivité, une association ou une entreprise. Comme ce sont les départements qui gèrent le RSA, le gouvernement leur a demandé des volontaires pour une expérimentation

de cette réforme. Quarante-trois d'entre eux, à présidence de droite ou de gauche, ont répondu présents, parmi lesquels le gouvernement en a sélectionné dix-neuf en décembre dernier.

Ainsi, Macron est loin d'être le seul à jouer les rabatteurs vers le patronat d'une main-d'œuvre payée sur les deniers publics, et qui touche moins que la moitié du smic, ce qui fait pression sur l'ensemble des salaires.



PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 7 AVRIL de 8H30 à 10H00

MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 8 AVRIL de 10H30 à 15H00

MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 10 AVRIL de 8H30 à 10H00

PLACE PAUL VERGÈS SAINT-DENIS
SAMEDI 22 AVRIL de 10H30 à 15H00

Directions syndicales : de quel compromis parle-t-on ?

Macron, qui n'arrive pas à faire cesser la mobilisation contre son attaque sur les retraites, continue aussi à refuser les appels des directions syndicales à une solution de compromis.

Macron sait qu'il aurait certainement pu trouver un terrain d'entente avec des dirigeants syndicaux, et pas forcément uniquement ceux de la CFDT ; mais il a choisi le bras de fer pour prouver sa capacité à imposer des coups à la classe ouvrière sans avoir besoin de négocier avec eux.

Malgré ce mépris envers la fonction d'interlocuteurs privilégiés que sont d'ordinaire les dirigeants syndicaux, vendredi 24 mars, Laurent Berger, appuyé cette fois par le dirigeant de la CFTC, proposait à Macron une sortie de crise : « *La solution c'est de dire "on met sur pause, on se donne six mois pour regarder et sur le travail et sur les retraites comment on peut reprendre les choses à l'endroit"* et ensuite les organisations syndicales pourront nourrir leurs propositions et trouver un compromis s'il est possible. » Et d'ajouter : « *Cela calmerait le jeu.* », une proposition balayée par le gouvernement qui se dit prêt à discuter de tout sauf des 64 ans.

L'ensemble des dirigeants syndicaux continuent, pour l'instant au moins, à affirmer que la réforme de



Macron n'est pas acceptable, à commencer par le passage de l'âge de la retraite à 64 ans. Ils seraient d'ailleurs en difficulté s'ils disaient le contraire. Mais d'autre part, ils veulent toujours se montrer disponibles pour un compromis. Mais comment parler de compromis alors même que les travailleurs luttent contre cette réforme depuis plus de deux mois, que le gouvernement se déchaîne avec sa police contre les manifestants, envoie les CRS contre les piquets de grève, réquisitionne les éboueurs et les salariés des raffineries ? Philippe Martinez, le dirigeant de la CGT, ne contredit pas Laurent Berger, même s'il lui laisse le premier rôle dans cette recherche de compromis.

Non seulement les dirigeants syn-

dicaux continuent à jouer cette partition, mais ils se gardent d'avertir les travailleurs que, derrière l'attaque contre les retraites, bien d'autres se préparent. En effet, le patronat veut continuer à faire pression sur les salaires, à augmenter les cadences pour maintenir coûte que coûte ses profits et avoir les moyens de faire face à ses concurrents internationaux. C'est une véritable guerre contre les travailleurs que mène le gouvernement, qui n'est que l'état-major de la bourgeoisie. Dans cette guerre, aucun compromis n'est possible et les directions syndicales, en agitant le drapeau blanc, obscurcissent cette conscience pourtant vitale aux intérêts des travailleurs. Et c'est cela le plus grave.

Conseil constitutionnel : un recours pour Macron ?

Après la motion de censure, les députés de la Nupes, du RN, l'intersyndicale et même Élisabeth Borne ont fait des observations auprès du Conseil constitutionnel qui pourrait maintenant trancher au sujet de la réforme des retraites.

Le Conseil constitutionnel peut en effet intervenir à propos d'une loi votée et avoir le dernier mot, après le gouvernement et le Parlement.

Les travailleurs peuvent-ils s'en remettre à une telle institution pour la décision finale concernant la réforme des retraites ? C'est un peu comme si l'agneau demandait au loup de le

protéger. Car le rôle de ce Conseil est d'être le garant de la Constitution et donc de l'ordre des capitalistes. À l'exact opposé de la défense des intérêts des travailleurs. Depuis toujours, le Conseil constitutionnel recule toute loi qui écorne même un tout petit peu les intérêts du grand patronat, comme la loi de Hollande qui voulait taxer les hauts revenus des PDG à 75 % en 2012 ou bien taxer de 3 % les dividendes en 2017.

La composition du Conseil même est tout un programme. Il comprend neuf membres, désignés par le président de la République, les prési-

dents du Sénat et de l'Assemblée nationale. Ils ont, en matière de démolition des retraites, presque tous un CV en béton armé, à commencer par l'ancien Premier ministre Juppé !

Le Conseil constitutionnel est comme le 49.3, une des nombreuses protections mises en place par la bourgeoisie pour encadrer son système prétendument démocratique, masque de sa dictature économique. Les travailleurs n'ont pas à se fier à ces institutions dites démocratiques qui ont été façonnées par et pour la bourgeoisie.

Réforme des retraites : le Rassemblement national accuse les grévistes de prendre en otage la population !

Dans un communiqué daté du 25 mars, Gaëlle Lebon, la candidate du Rassemblement national aux dernières législatives dans la 1ère circonscription fait mine de contester la politique anti-ouvrière de Macron, mais fustige les travailleurs dont les

luttons mettraient en danger la population.

En renvoyant dos à dos Macron et ses victimes qui se rebellent, le Rassemblement national prêche l'attentisme et l'inaction aux exploités.

Le parti de Marine Le Pen montre

ainsi pour ceux et celles qui auraient eu des illusions à son sujet qu'il est avant tout un parti de l'ordre... patronal !

Violences policières : le vrai visage de l'État

Depuis le passage en force de sa réforme des retraites avec le 49-3, le gouvernement cherche à intimider les manifestants : interpellations de centaines de personnes, utilisation de plus en plus systématique de gaz lacrymogène, de canons à eau et de grenades de désencerclement lors des manifestations. La même politique avait déjà été utilisée contre le mouvement des gilets jaunes en 2018 : organiser la violence policière tout en dénonçant les prétendues violences des manifestants par un étalage médiatique éhonté.

Ainsi, lors des manifestations du 23 mars, une manifestante a eu le pouce arraché par l'explosion d'une grenade à Rouen, un cheminot a été éborgné par une autre à Paris, tandis qu'un manifestant a reçu un violent coup de pied à la tête alors qu'il était au sol, et un lycéen un coup de matraque, entraînant quatre points de suture à Lille. Sur les réseaux so-

ciaux, les vidéos et photos montrent les intimidations, les interpellations ou les coups perpétrés par la police, comme cet enregistrement audio de l'interpellation musclée le 20 mars de sept jeunes auxquels des policiers de la BRAV-M (brigades de répression de l'action violente motocyclistes) déclarent : « *Je peux te dire qu'on en a cassé des coudes et des gueules.* »

Loin de n'être que quelques dérapages isolés comme voudrait le faire croire le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, ces violences révèlent une politique choisie par le gouvernement. D'ailleurs, si certaines critiques se focalisent sur l'existence de la BRAV-M, ce sont toutes les forces de répression qui ont recours aux mêmes méthodes, comme en témoignent les 4 000 grenades utilisées contre les manifestants rassemblés à Sainte-Soline samedi 25 mars et qui ont fait plusieurs blessés graves dont deux étaient toujours entre la vie et la

mort mercredi 29. Cela rappelle que le véritable rôle de l'armée et de la police est d'intimider et de réprimer la population et de maintenir l'ordre existant quoi qu'il en coûte à celle-ci.



Salaires – Retraites : C'est pas autour du tapis vert, c'est pas dans les salons que nous aurons satisfaction !

Alors que l'Intersyndicale appelait le 28 mars, comme en France, les travailleurs à manifester dans la rue et dans la grève leur rejet de la réforme des retraites voulue par Macron, les syndicats du BTP de La Réunion négociaient à deux pas de là avec les patrons du bâtiment sur les salaires.

Ces négociations ont traîné pendant des semaines, la FRBTP ne proposant au début qu'une augmentation ridicule de 1,8 % et de plus appli-

cable uniquement qu'à partir de la date de signature de l'accord. Les syndicats réclamaient eux 7,5 % d'augmentation.

L'accord s'est fait mardi 28 mars entre les deux parties sur la base d'une augmentation de 3,5 % au 1er mars et de 0,6 % supplémentaires au 1er mai, ce qui donne en moyenne sur l'année une augmentation finale des salaires de 3,32 %, très en-deçà de l'augmentation des prix.

Cet accord entérine donc ni plus

ni moins une baisse du pouvoir d'achat des 18 000 ouvriers du BTP.

Les négociateurs patronaux du BTP s'en sortent à bon compte. Pas sûr que cela aurait été le cas s'ils s'étaient retrouvés face à 18 000 travailleurs en grève !

La force des travailleurs c'est la grève !

Contre la vie chère : échelle mobile des salaires !

Tout augmente en cette début d'année.

Les locataires des HLM ont vu leurs loyers augmenter de près de 10%, après les augmentations des produits alimentaires, des factures énergie et de l'eau.

Ce n'est pas pour autant que les salaires, les minimas sociaux et les retraites ont suivi la même courbe.

Cependant les capitalistes n'ont

cessé de voir leurs profits augmenter à milliards.

Cela ne peut plus continuer ainsi. La colère doit remplacer la résignation.

Les salaires doivent augmenter au même rythme que les prix

Mais pour augmenter les salaires, il n'y a qu'une seule solution : prendre sur les profits patronaux !



L'impôt saigne le malheureux (l'Internationale)

Lundi 27 mars, l'intercommunalité de l'est, la Cirest présidée par le maire de Saint-Benoît Patrice Selly, a adopté son budget pour 2023 avec une hausse des impôts et taxes de 15 %.

En effet, pour faire face à toutes les dépenses qui grimpent considérablement (entre 9 et 26 % pour certains postes), la majorité des élus de la Cirest ont fait le choix d'augmenter entre autre la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, d'instaurer la taxe Gemapi (milieu aquatique et pré-

vention des inondations) et celle sur le foncier bâti.

Toutes ces taxes et impôts qui se rajoutent à ceux perçus par la Région, le Département et par l'État minent le pouvoir d'achat des classes populaires qui ne cesse de dégringoler.

Certes, il faut de l'argent pour construire les routes, faire rouler les bus, ramasser les déchets, etc. Mais pourquoi ne pas dénoncer les désengagements financiers de l'État, la gourmandise des entreprises capitalistes à qui les collectivités cèdent la

gestion et l'exploitation de l'eau potable, de l'assainissement, de la collecte des ordures, de la restauration scolaire, etc. et qui augmentent leurs devis d'appels d'offre en appels d'offre sans pour autant améliorer les services rendus à la population ?

Pour une raison simple : ces élus choisissent leur camp et ce n'est pas celui des travailleurs et des classes populaires !

De l'argent, il y en a dans les poches du grand patronat.

Discontinuité territoriale

Dans un rapport présenté le 30 mars, deux sénateurs ont qualifié de « discontinuité » le dispositif dit « continuité territoriale » créé par la loi programme pour l'Outremer et financé par l'État, entre la Métropole et les territoires ultramarins.

Selon ce rapport « en moyenne l'aide à la continuité territoriale s'élève à 257 euros par an et par habitant en Corse contre 16 euros pour les outre-mer ».

À La Réunion, le montant du bon de la continuité territoriale est de 360 euros pour un plafond de ressources qui n'excède pas 11 991 euros par an. Cette aide pour l'achat d'un billet d'avion, une fois tous les trois ans, permet aux familles les plus modestes de voyager en Métropole.

Mais avec l'explosion des prix des billets d'avion, celles-ci doivent déboursier bien plus qu'il y a un ou

deux ans.

Jusqu'en 2020, parallèlement à cette subvention de l'État, il existait une aide au transport de la Région de 300 euros par an pour les foyers fiscaux avec un quotient familial supérieur à 11 991 euros. Cette aide régionale est passée depuis à 200 euros...tous les trois ans !

La ministre déléguée chargée de l'Égalité des chances, en visite à La Réunion, a du pain sur la planche...

À la caserne : une place qui lui va bien !

L'occasion des travaux de réhabilitation du square Labourdonnais (qui jouxte la préfecture à Saint-Denis), la statue du gouverneur esclavagiste doit être démontée et déplacée à la caserne Lambert.

Ce personnage responsable du transfert de milliers d'esclaves à La Réunion, trafic qui fit sa fortune et

celle des gros propriétaires fonciers de l'île.

Les organisations anti-esclavagistes de La Réunion avaient manifesté depuis des années pour que sa statue soit retirée du square qui porte son nom.

La statue de Labourdonnais va donc trouver refuge parmi les troupes

chargées aujourd'hui de la répression des mouvements ouvrier et populaire, une destination qui lui convient très bien, lui qui en son temps fut l'organisateur de la terrible répression des esclaves marrons de l'île Bourbon !

Bernard Hayot ou la culture...du profit

Le 16 mars la Fondation Clément a présenté un nouvel ouvrage intitulé « Le patrimoine de La Réunion ».

Le président de Fondation Clément, n'est autre que le capitaliste Bernard Hayot, patron du groupe éponyme qui possède, entre autre, les enseignes Carrefour, Décathlon, Monsieur Bricolage, etc.

Hayot, entouré pour cette occasion, de la présidente de la Région Huguette Bello, du président du Département Cyrille Melchior, du Préfet, du sénateur de droite Michel

Dennemont, du président de la CCI Réunion Pierrick Robert, du président de l'Université de La Réunion Frédéric Miranville, a choisi l'ancienne usine sucrière devenue le musée Stella, un lieu symbolique d'exploitation, pour parler de son amour de La Réunion, de ses richesses patrimoniales, etc.

Il a cru bon de rappeler qu'il a débuté aux Antilles avec une petite entreprise de 30 salariés pour arriver à la tête d'un groupe de plus de 10 000 salariés.

Mais ce rejeton de Békés se garde

bien de signaler qu'il est né avec une cuillère en or dans la bouche, héritier d'une richesse accumulée sur le dos des esclaves et des engagés, qu'il a fait prospérer en exploitant des milliers de travailleurs dans les Caraïbes, dans l'océan Indien, en France et en Afrique.

De la même façon tous ceux qui se pressaient autour de lui mettent sans vergogne un mouchoir sur l'histoire... qu'ils ne peuvent pourtant pas ignorer !

Dette publique : aux capitalistes de payer

La dette publique de l'État a atteint, en France, les 3 000 milliards d'euros, ce qui représente plus de 110 % du produit intérieur brut (PIB), plus que l'ensemble de toute la richesse produite sur une année sur le territoire français.

L'énorme dette est creusée au profit de la classe capitaliste, mais c'est au reste de la population que l'État demande de se serrer la ceinture.

Le budget de l'État est présenté comme prenant en charge de nombreuses activités vitales pour tous : la santé, l'éducation, les transports, la voirie... En réalité, tout cela représente de gigantesques marchés pour les trusts, à commencer par les grands groupes français. Dès qu'il s'agit de construire un hôpital, ce sont les géants de la construction comme Vinci qui en profitent. Pour ce qui est de la gestion des eaux et des déchets, Suez et Veolia raflent la mise. Lorsque la SNCF développe des lignes à grande vitesse, ce sont des contrats mirifiques pour Bouygues ou Alstom. Le budget militaire enrichit Dassault, Thales et bien d'autres.

C'est comme si les caisses de l'État et celles des grands groupes privés étaient des vases communicants mais à sens unique : l'État s'endette et les grands groupes s'enrichissent. En 2022, les groupes du CAC 40 ont réalisé un chiffre

d'affaires cumulé équivalant à 70 % du PIB et ils ont annoncé plus de 150 milliards d'euros de bénéfices. Cette somme à elle seule représente plus de la moitié des 270 milliards d'euros que l'État a dû emprunter pour boucler son budget.

Le parasitisme capitaliste ne s'arrête pas là. Chaque euro emprunté par l'État rapporte à la finance, c'est-à-dire aux actionnaires de ces mêmes grands groupes qui trouvent très rentable et très sûr « d'investir » en prêtant à l'État. La population doit payer cet endettement et les intérêts qui vont avec, et elle le fait d'abord par l'impôt. Celui qui rapporte le plus à l'État est la TVA, que paye même celui qui dort dehors. La population paye aussi par la dégradation de tous les services publics. Car toute la propagande sur la dette de l'État qu'il faudrait réduire vise à faire accepter

que, dans le budget public, la part à réduire soit justement celle qui est utile à tous et non celle qui profite aux capitalistes.

Cela fait longtemps que l'État est devenu une vache à lait pour les grands groupes capitalistes français, qui en sont de plus en plus dépendants, avec le risque croissant que l'État soit mis en faillite par ses créanciers, comme cela fut le cas de l'État grec il y a quelques années. La bourgeoisie grecque et surtout ses créanciers des banques françaises, allemandes et autres ont alors imposé à la population grecque des mesures d'austérité dramatiques. Le niveau de vie s'est effondré et les services publics aussi. Même si l'État français est plus riche que l'État grec, c'est ce qui menace ici demain, tant cette dette est devenue importante.



Crise bancaire : le début de la panique

Alors que tous les dirigeants bourgeois essayent de dire le contraire, la faillite de la Silicon Valley Bank a déclenché un vent de panique autour des banques. Depuis, Signature Bank, Credit Suisse, First Bank et maintenant la Deutsche Bank sont dans la tourmente.

À la suite de la faillite de la Silicon Valley Bank censée n'être qu'une banque régionale américaine, celle du Credit Suisse montre que l'affaire est d'une autre envergure. Cette banque est dite systémique, c'est-à-dire qu'elle a des liens avec toutes les autres grandes banques mondiales. Elle risque donc d'en emporter dans son sillage, provoquant

un effet boule de neige.

Face à ce risque, les spéculateurs fuient le secteur bancaire tant prisé jusque-là. La veille du week-end, ils ont revendu massivement leurs actions liées aux banques, de peur qu'une nouvelle annonce de faillite se produise. Et ils ont provoqué ainsi la chute des cours des banques à la Bourse, comme cela s'est produit pour la Société générale et la BNP.

Profitant de ce chaos, les spéculateurs, constitués en fonds, cherchent le bon coup en ciblant les banques les plus fragiles. L'effondrement de Credit Suisse leur a ainsi fait empocher 430 millions de dollars.

La méfiance grandit donc sur les

marchés financiers. La Deutsche Bank a effectué un rachat anticipé de certaines de ses obligations pour rassurer sur son état de santé... mais les spéculateurs en ont conclu que, si elle a besoin de rassurer, c'est qu'elle ne va pas si bien. Alors le cours en Bourse de la Deutsche Bank a plongé également.

Dans ces conditions, l'or, considéré comme valeur refuge en temps de crise, est à son niveau le plus haut depuis des mois. En revanche, le cours du pétrole baisse, car les spéculateurs s'attendent à une récession économique... qu'ils sont en train de provoquer.

Korbey d'Or : quelle préférence réunionnaise ?



Une délégation de salariées de Korbey d'Or devant le tribunal de Commerce

Frédéric Maillot, député NUPES, s'est indigné dans un courrier adressé à la presse de ce que le tribunal de Commerce de Saint-Denis ait retenu deux entreprises candidates natio-

nales, l'ALEFPA et DESTIA, qu'il accuse de n'avoir « aucune expérience dans l'assistance d'aide à la personne », en lieu et place d'une entreprise réunionnaise dont il a re-

çu, dit-il, les dirigeants à sa permanence.

Les salariées de Korbey d'Or sont, elles, échaudées par les pratiques mafieuses de leurs ex-employeurs réunionnais couvertes pendant des années par la classe politique réunionnaise. Elles n'ont pas de raison de croire, comme le prétend Mr Maillot, qu'elles seraient mieux traitées par un patron réunionnais que par un patron d'une autre origine. Elles savent qu'elles devront continuer à défendre leurs conditions de travail et leurs salaires quel que soit le repreneur.

Et dans leur juste et digne combat elles se passeront d'un tel marchand d'illusion.

La justice des patrons à l'oeuvre

Mardi 14 novembre 2017, un ouvrier âgé de 57 ans perdait la vie sur son lieu de travail, dans l'enceinte de la société SRCB, filiale du groupe détenant Le Quotidien, et située dans la Zone Industrielle du Chaudron à Saint-Denis.

La direction de cet ouvrier lui avait demandé de réparer un chariot élévateur défectueux alors qu'il n'était pas mécanicien. Il était en train de ré-

parer le chariot quand la cabine est brusquement tombée sur lui, car les sangles, dont l'état n'avait pas été vérifié, ont lâché. Sa tête s'est retrouvée écrasée sous la masse de l'engin.

Bien que la responsabilité de la direction de la SRCB était de toute évidence engagée, sa femme a dû attendre cinq longues années pour que l'affaire soit jugée devant un tribunal le 31 mars 2023.

Le jour dit, le procès a été reporté au 8 septembre 2023.

Quand il s'agit de condamner les patrons responsables de la mort d'un travailleur, la loi prend tout son temps. Quand il s'agit de faire dégager des travailleurs de leur piquet de grève (usine Albioma du Gol), elle juge dans l'heure et menace les travailleurs de les frapper lourdement au porte monnaie.

Loi contre les immigrés : à la poubelle !

Samedi 25 mars, de nouvelles manifestations ont eu lieu dans de nombreuses villes pour dénoncer le projet de loi révoltant Asile et immigration préparé par le ministre de l'Intérieur Darmanin.

Ce projet s'ajoute en effet aux... vingt lois votées en quarante ans, qui ont déjà rendu plus difficile encore la vie des travailleurs immigrés. Il vise à accélérer les procédures d'extradition des sans-papiers et à diminuer leurs possibilités de les contester. Il durcit aussi les conditions pour obtenir un visa. « *Nous allons instaurer un examen de français obligatoire pour tous les titres de séjour long* », a ainsi déclaré Darmanin, sans bien sûr prévoir de moyens d'enseignement pour le préparer.

Le gouvernement veut également

rendre le regroupement familial encore plus difficile en imposant des conditions de revenus et un niveau minimal de langue française. Enfin, il va quasiment supprimer l'aide médicale d'État pour les étrangers en situation irrégulière, en la limitant aux maladies les plus graves.

Dans le même temps, à la demande du Medef, le gouvernement veut créer un titre de séjour « métiers en tension » dans les secteurs comme le nettoyage, la restauration, l'hôtellerie, etc., où le patronat a du mal à recruter tellement les salaires sont bas et les conditions de travail déplorables. Cela lui permettrait de disposer d'une main-d'œuvre encore plus corvéable, d'autant que ces titres de séjour seraient renouvelables tous les ans.

Le gouvernement vient de repor-

ter l'examen de ce projet de loi à l'Assemblée nationale faute de majorité pour le voter et parce qu'en dehors des projets de loi de finances, il ne peut utiliser le 49.3 qu'une seule fois par session parlementaire. Mais il cherche des combines pour le faire passer vite.

Si Macron tient tant à cette nouvelle attaque, c'est parce que, dans cette période de mobilisation contre la réforme des retraites, d'explosion des prix et de gel des salaires, il espère diviser les travailleurs, et faire diversion pour que leur colère ne se tourne pas vers les véritables responsables de cette situation, les capitalistes.

Armement : au bonheur des marchands de mort

Les transferts d'armes en Europe ont presque doublé en cinq ans. L'Ukraine, qui comptait jusqu'alors pour quantité négligeable dans ce domaine, est devenue en 2022 le troisième importateur mondial d'armement, s'en procurant massivement auprès des États-Unis et, à un degré moindre, des pays européens. Mais tous les pays membres de l'OTAN en Europe ont aussi augmenté leurs importations d'armes, en moyenne de 65 % pour l'année écoulée.

Les États-Unis sont le pays dont les industriels ont le plus profité de cette situation. Leur poids militaire, leur puissance industrielle et leur capacité à offrir de substantiels crédits leur ont permis d'accroître fortement leur part de ce marché. De 30 % sur la période 2013-2017 elle est passée actuellement à 40 %.

La Russie occupe depuis longtemps la seconde place sur le podium de cette sinistre compétition car, derrière ces données commerciales, il faut rappeler ce qu'elles recouvrent : en trois décennies, 2,7 millions

d'êtres humains ont péri dans des conflits armés, donc armés par les marchands de mort.

Avec 16 % de ce marché, la Russie recule. Il lui faut restreindre ses exportations car elle « consomme » une bonne part de sa production militaire sur les champs de bataille d'Ukraine. Les sanctions occidentales l'empêchent aussi de se procurer des microprocesseurs et autres composants indispensables aux systèmes d'armement sophistiqués.

Le troisième larron du trio de tête des marchands d'armes est la France. Malgré le fait que certains armements français ne sont pas compatibles avec les standards que les États-Unis ont généralisés au sein de l'OTAN, ce qui rend difficile de les vendre aux membres de cette alliance, la France ne cesse de gagner des parts du marché des armes. Au point qu'avec 11 % du total mondial, elle talonne désormais la Russie et distance largement ses concurrents allemand, italien, britannique ou chinois.

Certains diront, pour s'en félici-

ter, que cela rééquilibre la balance commerciale de la France, mais en omettant un « détail » : de combien de morts se paiera ce qui remplit les bilans de l'industrie d'armement et les poches de ses actionnaires ?



Rapport du GIEC : une planète que le capitalisme rend inhabitable

Le GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, vient de rendre public son sixième rapport sur les dangers induits par le réchauffement de la planète, et son constat est désastreux. La crise climatique est la manifestation visible des effets dévastateurs de l'utilisation irresponsable des moyens de production par les grands groupes capitalistes qui dirigent l'économie. On sait qu'elle peut provoquer des effets catastrophiques sur le climat et plus généralement sur le maintien des conditions de vie des espèces, y compris l'espèce humaine. Les connaissances scientifiques progressent, mais leur utilisation au seul gré des lois du marché aboutit à détruire l'environnement.

Les scientifiques du GIEC, les

experts auprès de l'ONU, les savants supplient les décideurs de ce système de changer de modèle, d'abandonner la recherche exclusive du profit à court terme, et expliquent que, pour rétablir les équilibres nécessaires, il faudra des milliers d'années. Mais ils ne peuvent que constater dans leur rapport que les émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique, n'ont cessé d'augmenter, en contradiction avec les recommandations des conférences internationales.

La raison en est simple. L'industrie pétrolière se précipite partout dans le monde pour ouvrir de nouveaux forages. C'est le cas sur tous les continents, et aujourd'hui même la fonte de la calotte glaciaire en Arctique est vue comme une oppor-

tunité pour faire de nouveaux forages. Les forêts sont détruites pour permettre l'exploitation de nouvelles terres ou le creusement de nouvelles mines, les océans sont pollués pour des calculs à très court terme.

Comme le résumait un grand financier, interrogé à propos de ses investissements : « *Pour nous il n'y a qu'une seule règle : combien ça rapporte ?* »

La classe capitaliste recherche le profit individuel et immédiat, quoi qu'il en coûte, dans tous les domaines. C'est vrai dans l'économie avec les crises, comme pour la guerre et ses morts, et même quand la survie de l'humanité est en jeu. Pour cette classe parasite, irresponsable et criminelle, la formule « *Après moi le déluge* » peut parfaitement s'appliquer.

DANS LES ENTREPRISES

Répression des grévistes d'Albioma : Justice-État complices de la direction !

100 % des ouvriers et techniciens de l'usine thermique du Gol, suivis de leurs camarades de l'usine de Bois Rouge, ont fait plusieurs jours de grève pour s'opposer à la réforme des retraites de Macron.

Travaillant aussi de nuit et pratiquant un travail physique et mental difficile, ils n'ont pas envie de finir leur vie au boulot, rappelant que deux de leurs collègues sont récemment décédés à l'âge de 62 ans et 63 ans...

Leur grève a contraint la direction à mettre l'usine du Gol à l'arrêt, et par voie de conséquence celle d'EDF à procéder à des délestages sur le réseau pour que celui-ci ne s'effondre pas.

Immédiatement une campagne de dénigrement des grévistes, relayée par les médias, a consisté à accuser les grévistes de ces coupures, alors qu'ils n'y étaient pour rien, n'étant pas au travail !



Les ouvriers de l'usine d'Albioma de St-André en grève le 22 mars

Sur requête de la direction d'Albioma, des huissiers sont venus constater de soi disant entraves à la « liberté du travail ».

En fait les grévistes ont empêché uniquement des travailleurs d'entreprises extérieures non habilités à intervenir sur les installations électriques pour éviter tout accident matériel et corporel.

Faisant l'impasse sur leurs expli-

cations, le tribunal a donné raison à la direction d'Albioma en menaçant les grévistes d'être verbalisés à hauteur de 500 € pour chaque « infraction » constatée !

La justice est bien un instrument de répression au service du patronat !

Le progrès oui, mais pas au détriment des travailleurs !

Le président de la SPL Estival, Patrick Selly, a décidé d'augmenter la fréquence des passages des bus pour faciliter le déplacement des usagers. Il a cependant omis une chose : qu'un bus ne se conduit pas tout seul !

Alors que l'entreprise manque déjà d'effectifs suffisants pour effectuer les rotations actuelles, il n'a pas trou-

vé mieux, pour augmenter la fréquence de passage des bus, que d'augmenter les cadences de travail des conducteurs en réduisant leur temps de pause.

Les conducteurs n'étant pas d'accord la direction a dû faire marche arrière.

Les travailleurs d'Estival sont

pour une réduction de l'attente des usagers, mais à condition que la direction embauche des chauffeurs !

Les usagers seront à la première place pour juger ce que valent les promesses...

Zéro de conduite pour la direction !

En manque de conducteurs, la direction de la SPL Estival fait appel au personnel de régulation ayant le permis pour conduire les bus.

Cette politique du pis aller a pour origine les licenciements importants

pratiqués par une direction autoritaire et le non remplacement du personnel navigant en reclassement

Pour mettre fin à ce désordre, rien de plus simple : les agents exigent le remplacement des conducteurs re-

classés, l'arrêt des mesures de licenciement dans l'entreprise et la réintégration du personnel abusivement licencié.

DANS LE MONDE

ALLEMAGNE

Comme en France, en Allemagne, les travailleurs entrent en lutte contre la vie chère !

En Allemagne, les prix ont, comme en France, explosé. Ils ont augmenté d'au moins 10 % en un an.

Les travailleurs se retrouvent pris à la gorge par l'inflation et ont décidé de réclamer que leurs salaires augmentent d'autant.

Que ce soit dans les chemins de fer, l'aviation civile ou les services publics, des préavis de grève ont d'ores et déjà été déposés pour les prochains jours. Le gouvernement s'attend à une paralysie totale de l'économie.

La prétendue politique de co-gestion patronat/syndicats ouvriers a fait long feu. Elle commence à voler en éclat.

Les travailleurs allemands ont décidé de passer au rapport de forces au grand dam du patronat et du gouvernement qui déplorent que la classe ouvrière allemande suive le

« mauvais exemple » des travailleurs français !

Eh bien vive la lutte internationale des travailleurs ! Par delà les fron-

tières, qu'ils mènent une seule et même lutte contre leurs exploités !



Travailleurs des services publics en grève avec leur slogan " Nous le méritons ! "

Dans l'étau des puissances financières

Sur les côtes tunisiennes, les naufrages d'embarcations de migrants se multiplient. Plusieurs dizaines ont perdu la vie au large de Sfax et de Mahdia, entre le 23 et le 25 mars. Le nombre de morts s'accroît, parallèlement au désespoir des familles et des jeunes, accusés au départ.

Poussés par la misère, beaucoup fuient aussi les réactions racistes encouragées par le pouvoir, dans un contexte d'aggravation de la crise économique. Plus de 32 000 migrants seraient arrivés sur les côtes italiennes en provenance de Tunisie, d'après les autorités de ce pays. C'est le refus de les accepter qui a conduit la première ministre italienne, Georgia Meloni, et Macron à lancer le 24 mars un appel à contenir la « pression migratoire » que représenterait pour l'Europe ce petit pays du Maghreb ! Les deux dirigeants seraient donc prêts à intervenir pour que soit versée une aide financière à la Tunisie, de plus en plus en situation de faillite budgétaire, afin qu'elle garde ses candidats au départ.

Voie de passage vers l'Europe pour des milliers de jeunes venus de Côte d'Ivoire, du Burkina faso, du Niger, de Guinée, du Mali, la Tunisie est proche de l'île italienne de Lampedusa. Mais 150 kilomètres à parcourir entassés à bord d'une coquille de noix, en proie à la tempête comme ce fut le cas lors des récents naufrages, c'était la mort assurée pour une grande partie d'entre eux. « Il y avait des bébés, raconte un des rescapés, ils sont tous morts. » Repêchés par des pêcheurs ou parfois par des garde-côtes tunisiens, certains bateaux de migrants ont également été attaqués par ces derniers, qui voulaient les faire chavirer.

Les attaques xénophobes lancées contre les migrants il y a un peu plus



ZOUBEIR SOUISSI/REUTERS

Tunis, le 4 mars : manifestation contre la politique de Kais Saied.

d'un mois par le président Kais Saied, pour en faire des boucs émissaires dans la crise économique, ont acculé nombre de ces réfugiés subsahariens au départ. Travailleurs précaires pour la plupart, vivant parfois en Tunisie depuis des années, ils se sont souvent retrouvés sans emploi, chassés de leur logement, voire en butte à des agressions racistes.

La situation des douze millions d'habitants, sans même parler des réfugiés, n'a cessé de s'aggraver avec la crise. Le pouvoir hésite encore à lancer ce qui serait une saignée, consistant à cesser de subventionner le carburant et certains produits de première nécessité, à bloquer les salaires des milliers de travailleurs des entreprises publiques.

Pris en étau entre la fuite en avant du pouvoir, qui multiplie les menaces et les arrestations d'opposants, une bourgeoisie tunisienne corrompue et avide, et la poigne inexorable des capitalistes internationaux, les travailleurs, les jeunes sans emploi, les pauvres des campagnes et les réfugiés ont bien des intérêts de classe en commun.

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

Prénom :

Adresse:

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :
Lutte ouvrière
 BP 184
 97470 SAINT-BENOÎT
 e-mail : contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*
 Commission paritaire n°
 1019C85576
 Directeur de publication : Didier Lombard
 Tirage : 100 exemplaires
 ISSN : 2552-7282

Visiter le site
<https://www.lutte-ouvriere.org/>